

## Survol

Dans le secteur des valeurs mobilières et du financement de sociétés, la complexité va grandissant. À l'avant-garde de leur profession, les avocats de Dentons sont des alliés incontournables, particulièrement en situation de fluctuation des marchés.

Nous représentons des émetteurs, des preneurs fermes, des actionnaires vendeurs et majoritaires et d'autres acteurs sur les marchés internationaux. Tant des multinationales que des petites entreprises nous font confiance. Peu importe à quel titre vous faites appel à nos services, nous sommes là pour vous aider à mesurer votre tolérance aux risques, à vous y retrouver dans les dédales de la réglementation et à atteindre, voire dépasser, vos objectifs commerciaux.

Nos avocats de haut calibre vous donnent des conseils judicieux sur les appels publics à l'épargne, les placements privés et les financements par actions ou par emprunt, vous aident à vous conformer aux lois sur les valeurs mobilières, y compris à vos obligations d'information, et à déposer les documents requis et négocient pour votre compte avec les organismes de réglementation. Ensemble, nous atténuons les risques et trouvons la voie qui vous convient.

Les domaines d'intérêt comprennent:

- Activisme des actionnaires
- Organismes de placement collectif
- Comités spéciaux
- Premiers appels publics à l'épargne
- Fiducies de revenu
- Financements transfrontaliers